

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

CONSEIL NATIONAL
ECONOMIQUE, SOCIAL ET
ENVIRONNEMENTAL



المجلس الوطني الاقتصادي
والاجتماعي والبيئي

Conférence Internationale

« M. Mohamed Salah MENTOURI »

Protection sociale : un levier pour un développement plus équitable et résilient

Allocution de Monsieur le Président du Conseil National Economique, Social
et Environnemental, le Professeur Rédha TIR

20 - 21 octobre 2021

Ecole Supérieure d'Hôtellerie et de Restauration (ESHRA)

Ain Benian, Alger

- **Mesdames et Messieurs les membres du Conseil**
- **Mesdames et Messieurs les cadres de l'Etat**
- **Mesdames et Messieurs les experts**
- **Mesdames, Messieurs les représentants des Médias**
- **Aimable assistance**

Assalamou Aleikoum Wa RahmatouAllahi Wa Barakatouh,

Je voudrais, tout d'abord, vous remercier d'avoir répondu favorablement à notre invitation, à honorer et à enrichir par votre participation, les travaux de cette conférence consacrée, comme vous le savez, à la protection sociale comme mécanisme ou levier pour un développement plus équitable et plus résilient.

Je voudrais, également, souligner que cette conférence se tient en l'honneur de feu M. Mohamed Salah Mentouri, qui a marqué par son empreinte, en tant que Directeur Général de la sécurité sociale et Ministre des affaires sociales, la sécurité sociale en Algérie. Ayant été aussi, Président du Conseil National Economique et Social, il a laissé un héritage important à cette institution avec son engagement, sa compétence et sa rigueur.

Mesdames, Messieurs,

Cette conférence, animée par des experts nationaux et internationaux, et avec la participation de toutes les parties prenantes de lapolitique sociale, est l'occasion idoine de développer une meilleure compréhension des enjeux et défis auxquels est confronté le système national de protection sociale compte tenu de la situation économique et sanitaire actuelle.

Cet évènement sera une occasion de partager les expériences et les meilleures pratiques dans le domaine de la protection sociale, nous permettant à tous d'apprendre les uns des autres et de tirer profit au mieux de ces échanges, des connaissances et de l'expertise afin de mieux conseiller le gouvernement sur les ajustements nécessaires à apporter aux programmes de protection sociale.

Cette conférence permettra, également, d'échanger sur les perspectives de développement de la protection sociale en tant qu'outil contribuant à aller vers un développement plus inclusif qui incarne le principe central de l'Agenda 2030 pour le développement durable « ne laisser personne de côté ».

Le contexte actuel, faut-il le rappeler, est caractérisé par le travail informel très présent en Algérie qui prive les travailleurs et travailleuses de toute forme de protection sociale. Il est également marqué par l'apparition de nouvelles formes de travail, ainsi que les changements environnementaux avec leurs impacts sur la croissance économique et par conséquent sur le niveau de vie.

Mesdames, Messieurs,

Comme vous le savez, aujourd'hui, la lutte contre la pauvreté et les inégalités et la promotion de la qualité de vie pour tous sont des questions qui sont à l'ordre du jour à l'échelle mondiale, pas seulement dans notre pays. La plateforme des Objectifs de Développement Durable que l'Algérie a ratifié, préconise aux Etats, dans l'ODD 1.3, de mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous, adaptés au contexte national, y compris des socles de protection sociale, et faire en sorte que, d'ici à 2030, une part importante des pauvres et des personnes vulnérables en bénéficient.

Mesdames, Messieurs,

L'Algérie a constamment souligné la grande importance de la dimension sociale dans son modèle de développement, et ce, en mettant en avant le principe de justice sociale et l'impératif du renforcement de la solidarité nationale, comme moyen pour incarner ce principe.

Les dispositions de la nouvelle constitution sont venues renforcer cette conviction. **En conférant aux institutions nationales comme finalité ; l'épanouissement social de la nation (article 9).**

Par ailleurs, il y a lieu de signaler que la promotion de la justice sociale, l'élimination des disparités régionales en matière de développement, la garantie des travailleurs à la sécurité sociale, interdiction du travail des enfants et bien d'autres dispositions sont érigées en droits constitutionnels (Art. 63-73).

Les déclarations de Monsieur le Président de la République sur l'impératif de garantir à tous, sans exception, des conditions de vie décentes, et une égalité de chance de réussir dans la vie démontre la volonté de l'Etat de maintenir et de renforcer, la nature sociale de notre modèle de développement.

Dans cette optique, de nouveaux programmes ont été lancés, à l'exemple de la promotion des zones d'ombre, le projet d'une allocation chômage, une révision de la grille des salaires.

La politique de protection sociale mise en œuvre a donné des résultats indéniables en termes d'amélioration du bien-être de la population.

En dépit des acquis ; le système national de protection sociale, étendu en termes des risques couverts et de la population bénéficiaire, est confronté à des défis majeurs :

- Réduire la fragmentation des programmes pour une meilleure efficacité ;
- Améliorer l'efficacité du ciblage, l'efficience des dépenses et intégrer les travailleurs informels dans la sécurité sociale,
- Assurer la viabilité financière du système et améliorer sa résilience en situation de crise où le nombre de personnes sollicitant le soutien augmente sensiblement.

Mesdames, Messieurs,

A cet effet, le CNESE organise cette conférence internationale sur la protection sociale, avec comme ligne directrice la concertation sur les voies et moyens de faire accompagner le développement économique par une protection sociale universelle qui soit efficace et efficiente, sans exclusion et sans laisser personne pour compte.

En somme, je ne saurais conclure sans réitérer mes remerciements à tous les participants à cette conférence ainsi qu'aux experts qui ont eu l'amabilité de contribuer à la réussite de cet événement.

Je déclare les travaux de cette conférence ouverts et vous souhaite plein succès.

Assalamou Aleikoum Wa RahmatouAllahi Wa Barakatouh,